



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 8 mars 2023

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
58	64

Date de convocation

2 mars 2023

Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs

**N° de la délibération
2023-119**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 8 mars 2023 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Charles Trénet à Tain l'Hermitage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, M. Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Chantal BUSCHE, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mmes Christèle DEFRANCE, Amandine DEYGAS, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Christelle MARION, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Mme Michèle VICTORY, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Xavier AUBERT (pouvoir à M. Paul BARBARY), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Emmanuel GUIRON), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Jean-Michel MONTAGNE (représenté par sa suppléante Mme Chantal BUSCHE), Mme Isabelle POUILLY (pouvoir à Mme Marie-Claude LAMBERT), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Gérard ROBERTON (représenté par sa suppléante Mme Céline BELLE), M. Denis DEROUX, Mme Mélanie DONGEY, M. Fabrice LORIOT, Mme Marie-Pierre MANLHIOT, M. Charles Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN.

Le Président informe l'assemblée,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Agglomération de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste)

En cas de suppression de poste ou modification de la durée hebdomadaire (modification supérieure à 10% ou passage d'un TC à un TNC ou impactant l'affiliation à la CNRACL) la décision est soumise à l'avis préalable du CST (la modification de la durée du poste correspondant à la suppression et la création simultanées),

Considérant le dernier tableau des effectifs, datant du 14 décembre 2022 et la nécessité de mettre le tableau des effectifs en cohérence avec les besoins des services,

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au tableau des effectifs :

- Création d'un poste d'Adjoint technique territorial
- Création d'un poste d'Animateur territorial et suppression d'un poste d'Animateur ppal 1ère classe

Considérant l'avis du bureau du 23 février 2023 ;

Après en avoir délibéré à :

- 64 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention


Le Conseil d'Agglomération :

- ADOPTE la proposition du Président,
- MODIFIE le tableau des emplois à compter du 8 mars 2023 ;
- INSCRIT au budget les crédits correspondants.

TABLEAU EFFECTIF ARCHE AGGLO Conseil 8 Mars 2023

Postes	Temps travail	ACTUEL	NOMBRE
Filière administrative			
DGAS 40 à 150 000 hab.	25	2	2
Attaché principal	25	4	4
Attaché territorial	25	19	19
Rédacteur principal 1ère classe	25	5	5
Rédacteur principal 2ème classe	25	4	4
Rédacteur	25	2	2
Adjoint administratif principal 1ère classe	25	11	11
Adjoint administratif principal 2ème classe	25	6	6
Adjoint administratif principal 2ème classe	17,5	1	1
Adjoint administratif territorial	15	2	2
Adjoint administratif territorial	21,5	1	1
Adjoint administratif territorial	25	11	11
Adjoint administratif territorial	24,5	1	1
Filière technique			
Ingénieur ppal	25	4	4
Ingénieur	25	6	6
Technicien principal 1ère classe	25	4	4
Technicien principal 2ème classe	25	2	2
Technicien	25	4	4
Agent de maîtrise principal	25	4	4
Agent de maîtrise	25	5	5
Adjoint technique ppal de 1ère classe	25	5	5
Adjoint technique ppal de 1ère classe	20	1	1
Adjoint technique ppal de 2ème classe	25	9	9
Adjoint Technique Territorial	25	15	15
Adjoint Technique Territorial	22	4	4
Adjoint Technique Territorial	22	1	1
Adjoint Technique Territorial	17,5	1	1
Adjoint Technique Territorial	24,11	1	1
Filière sociale et médico-sociale			
Psychologue cadre supérieur de santé	25	1	1
Psychologue	25	2	2
Psychologue classe normale	25	1	1
Associant socio éducatif de classe exceptionnelle	25	1	1
Associant socio éducatif	25	1	1
Infirmier de soins généraux	25	1	1
Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	25	2	2
Éducateur de jeunes enfants	25	12	12
Éducateur de jeunes enfants	29,5	1	1
Éducateur de jeunes enfants	20	2	2
Éducateur de jeunes enfants	17,5	2	2
Auxiliaire de puériculture classe normale	25	14	14
Auxiliaire de puériculture classe normale	21,5	1	1
Auxiliaire de puériculture classe normale	20	1	1
Auxiliaire de puériculture classe normale	17,5	1	1
Auxiliaire de puériculture classe normale	25	12	12
Auxiliaire de puériculture classe normale	21,5	1	1
Auxiliaire de puériculture classe normale	21	1	1
Auxiliaire de puériculture classe normale	20	1	1
Auxiliaire de puériculture classe normale	17,5	1	1
Agent Social principal de 1ère classe	25	2	2
Agent Social principal de 2ème classe	25	11	11
Agent Social principal de 2ème classe	20	1	1
Agent Social Territorial	25	7	7
Agent Social Territorial	22	1	1
Agent Social Territorial	20	1	1
Agent Social Territorial	25	2	2
Filière Animation			
Animateur principal 1ère classe	25	1	1
Animateur principal 2ème classe	25	1	1
Animateur	25	4	4
Adjoint territorial d'animation ppal 2 cl	20,5	2	2
Adjoint territorial d'animation ppal 2 cl	17,5	1	1
Adjoint territorial d'animation	25	4	4
Filière Culturelle			
Bibliothécaire	25	1	1
Professeur Enseignement Artistique Hors Classe	16	1	1
Professeur Enseignement Artistique Classe Normale	10	1	1
Professeur Enseignement Artistique Classe Normale	2,25	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	20	2	2
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	17,25	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	12,5	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	12	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	11	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	10	2	2
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	8	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	7,5	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	7,17	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	6,25	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	5	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	2,75	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	2	6	6
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	2,5	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 1ère classe	1,5	2	2
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	20	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	16	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	12,75	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	11,66	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	11	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	9,25	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	8	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	6	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	5,5	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	5	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	4,75	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	4,5	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	2,75	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	2,25	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	2	2	2
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	2,08	1	1
Associant d'enseignement artistique principal 2ème classe	2	1	1
Associant Enseignement Artistique	1,25	1	1

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercuriol-Veaunes, le 8 mars 2023.

Envoyé en préfecture le 14/03/2023
Reçu en préfecture le 14/03/2023
Publié le 
ID : 007-200073096-20230310-DELIB_2023_119-DE